

Sources potentielles de pollutions diffuses

L'activité agricole (arboriculture et maraîchage) est soumise à un règlement pour l'occupation des sols (règlement du POS, caractère de la zone NC : voir annexe n°3). Quant aux déchets agricoles, la chambre d'agriculture des Alpes de Haute Provence propose un guide de gestion à l'attention des agriculteurs.

Par ailleurs, ces activités ne possèdent pas de zone de stockage de pesticides et d'effluents agricoles sur les parcelles. Il n'existe à ce jour aucun phénomène connu d'eutrophisation ni de risque de prolifération de cyanobactéries dans le plan d'eau.

Sources de pollution ponctuelles et/ou accidentelles

Il n'existe pas d'élevages d'animaux, de bétail et de pisciculture. Le plan d'eau accueille annuellement quelques familles de foulques mais qui ne pourraient pas être considérées comme des colonies d'oiseaux aquatiques. Par conséquent, le risque de contamination par les animaux est nul.

Seuls des animaux sauvages tels que cerfs, chiens errants, ou sangliers viennent à proximité du plan d'eau, celui-ci n'étant pas clôturé et se trouvant en pleine campagne. Ces passages ne génèrent pas de pollution notable.

On note également l'absence d'aire de camping-cars. Tous les camping-cars et caravanes se servent du réseau d'assainissement du camping.

Autres sources

Activités industrielles

Les activités de la zone artisanale ne relèvent pas de la nomenclature des ICPE et ne présentent pas de risques bactériologiques ou de contamination chimique de l'eau du lac.

Par ailleurs, aucun stockage d'hydrocarbures ou de substances chimiques ne subsiste dans ce secteur. Les eaux usées provenant de ces entreprises sont directement reliées et traitées dans la station d'épuration.

Fréquentation de la zone de baignade et renouvellement de l'eau

La fréquentation maximale instantanée étant limitée à 3m²/1baigneur, le plan d'eau est largement en dessous d'une pollution due à la fréquentation humaine.

La circulation de l'eau se fait de manière constante et il n'y a pas d'arrêt dans le renouvellement du cycle. Toutefois, les débits entrants et sortants sont inconnus.



I.5 Synthèse de l'état des lieux

Profil de la baignade : Camping du « Brec », Entrevaux (04)

Date d'élaboration du profil : Juin 2012

Caractéristiques de la baignade		Schéma de la zone de baignade											
<p>Nom : Camping du « Brec »</p> <p>Département : Alpes de Haute-Provence (04)</p> <p>Région : PACA</p> <p>Personne responsable de l'eau de baignade : Clare Rondeau, gérante camping</p> <p>Période d'ouverture : 15 juin-31 août</p> <p>Heures de surveillance : n/a</p> <p>Fréquentation moyenne journalière pendant la saison balnéaire : 200 baigneurs au maximum</p>		<p>The diagram shows a lake with a beach of gravel and small pebbles. On the left bank, there is a 'Base de loisirs' and 'Accueil camping' area with icons for people, a tent, and a first aid kit. A parking sign 'P' is also present. On the right bank, there is a 'Snack' and an 'Affichage qualité eau' sign. A 'Ponton' (pier) is in the middle of the lake with a 'Prélèvement contrôle sanitaire de l'eau' (water sampling point). An 'Ecluse' (lock) is on the right side of the lake. Arrows indicate 'Entrée d'eau' (water inlet) on the left and 'Sortie d'eau' (water outlet) on the right. A road 'Rte communale vers RN 202' is on the left and 'Rte communale vers habitations, et sentier pédestre vers Entrevaux' is on the right.</p>											
<p>Historique de la qualité de l'eau de baignade :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Classement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2008</td> <td>A</td> </tr> <tr> <td>2009</td> <td>A</td> </tr> <tr> <td>2010</td> <td>A</td> </tr> <tr> <td>2011</td> <td>A</td> </tr> </tbody> </table> <p>A = Eau de bonne qualité</p>		Année	Classement	2008	A	2009	A	2010	A	2011	A	<p>Carte de la zone d'étude</p> <p>The map shows the 'Le riu du « Farnet »' flowing through the area. Key locations include Le Haut Agnert, Le Bas Agnert, Le Coulomp, Le Plan, Le Chaudan, and Entrevaux. The 'Zone de baignade' is marked near 'Le Brec'. The 'Le VAR' is also indicated. Roads D4202, D580, and D510 are shown. A legend indicates 'A = Eau de bonne qualité'.</p>	
Année	Classement												
2008	A												
2009	A												
2010	A												
2011	A												



PHASE 2 : Diagnostic





II PHASE 2 : Diagnostic et Conclusion

La phase précédente n'ayant mis en évidence aucun rejet susceptible d'influer sur la qualité des eaux de baignade du lac, le profil de baignade du site du camping du « Brec » se résume à l'état des lieux.

Toutefois, la qualité de l'eau fait l'objet d'une analyse fréquente et l'aspect de l'eau et son renouvellement sont observés quotidiennement par les gestionnaires du camping et du plan d'eau. En cas d'anomalie d'un de ces éléments, les gestionnaires mettront en place une interdiction provisoire à la baignade en attendant de trouver et de solutionner la source de l'anomalie.



ANNEXES

Annexes

Annexe 1 : Données hydrologiques de synthèse de la station d'Entrevaux (Météo France)

Annexe 2 : Extrait du Plan d'Occupations des Sols (POS) de la commune d'Entrevaux

Annexe 3 : Règlement du POS d'Entrevaux

Annexe 4 : Bulletins d'analyses des eaux de baignade du lac du camping du « Brec » (site web du Ministère de la Santé)

Annexe 5 : Données obtenues lors des prélèvements de contrôle sanitaire de 2008 à 2011